



GARDE ALTERNEE / DEMENAGEMENT

Par EMILIENNE

Bonjour,

Je suis en garde alterne depuis 3 ans et mon ex décide de déménager a 10km de son habitation actuel.

Comment faire pour le changement d'école de notre fille vu que chacun de nous veut l'inscrire dans sa commune à 10 min l'une de l'autre (je n'habitais déjà plus dans la commune de son ancienne école).

Dans quel sens le juge peut-il trancher ?

Merci